

Communiqué de presse

Gérontopôle des Pays de la Loire

Silver économie : la Fesp obtient un mandat d'administrateur

La FESP vient d'obtenir un mandat d'administrateur au sein du conseil d'administration du Gérontopôle des pays de la Loire, lors de son assemblée générale à la Maison régionale de l'autonomie et de la longévité.

Le gérontopôle des pays de Nantes a réuni, le 18 décembre 2013, sa deuxième assemblée générale à laquelle ont participé la Fesp représentée par deux de ses adhérents, Corinne DUPLAT, présidente d'Home Privilège et de Menus services, et Didier CHATEAU, président de Générale de services qui représentera la Fesp au sein du conseil d'administration.

A l'issue de cette assemblée générale, la Fédération du service aux particuliers (FESP) rejoint en effet, tout comme la Chambre de commerce et de l'industrie d'Angers, les cinq membres fondateurs du gérontopôle : la région des pays de la Loire, les centres hospitaliers universitaires de Nantes et d'Angers, la Chambre du commerce et d'industrie régionale et enfin, Gilles BERRUT, président du gérontopôle. La FESP se félicite de ce rapprochement qui constitue le point de départ d'une étroite collaboration en vue d'apporter des réponses adaptées aux défis posés par le vieillissement.

Ce rapprochement poursuit l'engagement de la Fesp dans l'émergence de la filière « silver économie » et de la signature du contrat de filière le 12 décembre dernier qui prévoit le développement des gérontopôles en tant qu'entités pluridisciplinaires pour engager des actions innovantes mêlant « *la dimension recherche, la dimension autonomie et la dimension Silver économie* »¹.

Des enjeux communs

Le gérontopôle « Autonomie et Longévité » poursuit une double finalité qui est celle d'améliorer la qualité de vie des personnes âgées et d'être un relais de croissance et d'excellence pour tous les acteurs impliqués dans le vieillissement.

.../...

¹ Contrat de filière Silver économie, 12 décembre 2013, p.84.

Pour réussir quatre champs d'action ont été privilégié² :

- la recherche fondamentale et clinique ;
- la formation et l'enseignement en lien avec les métiers de l'autonomie et la longévité (développer des formations qualifiantes, etc.) ;
- le développement économique (faire de la longévité un relais de croissance pour les entreprises, créer de nouveaux métiers et emplois, développer des produits et services innovant, etc.) ;
- le conseil et le diagnostic territorial en direction des acteurs publics/collectivités (en matière d'habitat, d'alimentation, de services, etc).

Au sein du conseil d'administration, la Fesp, souhaite participer aux multiples travaux menés par ce « pôle de compétences » en présentant, les initiatives innovantes de ses adhérents et partenaires³ mais aussi proposer ses préconisations dans certains aspects de la Silver économie tels que la formation professionnelle des intervenants à domicile, la domotique dans le cadre des résidences services

La mise en place de groupe de travail dès janvier 2014

Des groupes de travail réunissant les adhérents-volontaires et experts du gérontopôle seront mis en place dès janvier 2014. Ils auront vocation à poursuivre les actions déjà engagées (« Livre blanc de la formation », l'accompagnement de la Silver économie régionale, etc.). La Fesp a d'ores et déjà annoncé qu'elle poursuivra son action dans la silver économie par une participation active dans ses groupes.

Contact presse : 01 53 85 40 80

² Ces quatre champs d'action correspondent à quatre pôles de compétences distincts.

³ Les entreprises de service à la personne, les résidences services pour aînés, les assureurs (Axa assistance, Europe assistance), etc.